

Zeitschrift: Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 28-32 (1978-1982)

Heft: 109

Artikel: Restitution à Megen (Pays-Bas) d'une monnaie jadis attribuée à Franquemont

Autor: Dhénin, Michel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-171164>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

(for Syracuse) for the sole reign of Constantin V, a gap that is difficult to explain ³. David Sear in his handbook does in fact list a solidus for the sole reign ⁴ and gives the reference as Ratto 1745. This, however, was noted inadvertently, as Ratto 1745 is a product of the Mint of Constantinople – of the usual fabric showing both emperors holding a cross potent.

The class I solidi of Constantinople are of the type with the reverse ⁵ depicting Constantine V holding a cross potent held outwards, and the obverse with Leo III holding a cross potent held inwards. The solidus described here, although showing Constantine V on the obverse holding the cross potent held inwards, and on the reverse Leo III holding a globus cruciger, rather than a cross potent as perhaps might have been expected, is comparable chronologically to Constantinopolitan class I (741–751). This, it would seem, is the first instance of the use of this combination of cross potent and globus cruciger; from the time of Irene (797) it is used regularly in Syracuse ⁶ and from the reign of Nicephorus I (802) also at Constantinople.

The extreme rarity of this class for Syracuse, if a period of ten years (741–751) is considered, is difficult to understand. It could be suggested, as the engraving or style of the piece published here is closer to the last Syracusan issues of Leo III than to the issues of Constantine V after 751, that it was struck in 741–742. That is to say that the issue was prepared in the normal way, after the usual delay for the news of the death of Leo III to reach Sicily, and was then disrupted by the struggle with Artavasdus, when it would have been uncertain to the Government in Sicily who was in power in Constantinople during the sixteen months between July 742 and November 743.

³ D. O. op. cit. p. 295.

⁴ Byzantine Coins and their Values, London 1974, 255, 1564.

⁵ Cf. D. O. p. 292.

⁶ Unusually, on the two rare Syracusan solidi of Irene, the side with Irene holding cross potent seems to be the reverse; cf. D. O. p. 348.

RESTITUTION A MEGEN (PAYS-BAS) D'UNE MONNAIE JADIS ATTRIBUEE A FRANQUEMONT

Michel Dhénin

Dans la *Revue belge de numismatique* de 1863, A. Morel-Fatio ¹ publiait comme monnaie de Franquemont une pièce «d'une conservation médiocre» sur laquelle il lisait: ...NOMISMA GI... et sur l'autre face ...BENED.QVI.VENIT ... Il y avait reconnu le type de Deventer, Kampen et Zwolle: trois écus opposés par le sommet et une croix feuillue cantonnée de quatre roses. A. Morel-Fatio avait vérifié dans les ouvrages de P. O. Van der Chijs que cette légende ne pouvait convenir au monnayage commun de ces trois villes, ni à ceux de Hasselt et de Zutphen qui utilisèrent le même type. Prenant argument de ce que le mot NVMISMA figure dans les légendes des monnaies de Franquemont, et enhardi par les deux lettres à Nicolas de Gilley, seigneur de Franquemont; il voyait même l'arbre arraché des armes de Gilley sur l'un des écus, et le faisait figurer sur le dessin, tout en

¹ A. Morel-Fatio, Monete inédite de Gilley-Franquemont, RBN, 1863, 44–46, pl. IX, 2.

prenant dans son texte les plus grandes précautions de langage: «le troisième (écu), mal conservé, laisse voir un arbre, je crois...², ... mais je dois convenir que le dessin en est très confus»³.



En 1862, au moment où sans doute A. Morel-Fatio rédigeait cette note, P. O. Van der Chijs publiait son «*De Munten der leenen van de voormalige hertogdommen Brabant en Limburg*». On y trouve (pl. III, n° 20) un exemplaire bien conservé de la monnaie en question. On y lit du côté de la croix: MONE-DOMI-MAGI-ENSI. Il n'y a aucune difficulté à expliquer la lecture fautive NOMISMAGI: on peut confondre facilement avec un S le fleuron appartenant à la croix qui coupe la légende, et la première lettre N pour D est à la limite de la zone de lecture possible. Sur l'autre face la légende n'offrait aucune difficulté de compréhension: BENED. QVI. VENIT. IN. NOM. DOM est la forme que porte l'exemplaire reproduit par P. O. Van der Chijs. L'écu «mal conservé» porte en réalité trois alérions, armes dont la forme générale explique la confusion avec l'arbre. L'attribution de cette monnaie à la seigneurie de Megen et à Marie de Brimeu est irréfutable.

D'ailleurs la logique du phénomène de l'imitation monétaire – pour très particulière qu'elle soit – rendait peu vraisemblable l'attribution de Morel-Fatio, malgré ses arguments: «je ne prête comme on dit ..., qu'à un riche»⁴ et malgré les partisans qu'elle a eus par la suite. Car cette mauvaise identification a – jusqu'à nos jours – été prise pour argent comptant par tous les numismates qui se sont intéressés au monnayage de Franquemont, soit qu'ils citent simplement en référence l'article de Morel-Fatio, soit qu'ils mentionnent dans leur texte l'existence de cette monnaie, soit même qu'ils échafaudent quelque hypothèse pour rendre compte de cette bizarrerie numismatique⁵.

Nous venons d'apporter une nouvelle monnaie à la numismatique de Franquemont⁶, que l'on veuille bien nous pardonner de lui en retrancher une.

² L. c. 44.

³ L. c. 45.

⁴ L. c. 46.

⁵ Cf. Bibliographie, GNS 27, 1977, 52.

⁶ A. Draux et M. Dhénin, Une Monnaie inédite de Franquemont (Jura), GNS 27, 1977, 51–52.